

Bilan simplifié de la section ST ALPES pour l'année 2024

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	13605	13605
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	11709	7295
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-2886	4414
					Total(1)	22428	25314
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0	0	0	0	dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	22428		22428	25314	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	22428	0	22428	25314	total(1+2+3+4+5)	22428	25314

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	10721	4877	Produits d'exploitation(1)	7936	9291
achats	2164	0	Cotisations	6219	5433
autres charges externes	0	0	Subventions	601	3525
autres services extérieurs	4762	2721	Autres produits	0	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1116	333
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	3796	2156			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	0	0
Charges exceptionnelles(3)	100	0	Produits exceptionnels(3)	0	0
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)		0	Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	10821	4877	total(1+2+3+4)	7936	9291
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-2886	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de Fo con Alpes 3850
Exercice clos au 31 décembre 24

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 25/3/25 dont le total est de 22.428,32 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un (bénéfice/déficit) de -2886,00 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 24....

1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations ou **Néant si aucune**

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

Disponibilités

Les sommes disponibles en banque ou en caisse ont été valorisées à leur valeur nominale.

3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Deux exemples de dépenses importantes ↙

1- Le Syndicat a tenu au printemps 2024, le Congrès Départemental FO ou Territorial ou Assemblée Générale.

Le coût de ce congrès (ou assemblée) s'est élevé à un montant net de 1150 €

2- Achat d'un ~~photocopieur~~ le ----- pour un montant de ----- €

3- ou Néant si aucun fait important.

4 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

A préciser ou Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Ressources à retenir pour la détermination des seuils.

- Voir document annexe

6 : CONTRIBUTIONS PUBLIQUES DE FINANCEMENT

Préciser si subventions de l'état ou des collectivités ou Néant si aucune.

7 : ACTIONS DE SOLIDARITÉ DES ORGANISATIONS SYNDICALES

Dans le cadre de ses actions de solidarité, il a été accordé dans l'exercice par notre syndicat des aides pour un montant de 100 euros.

Ou Néant si 0 euro.

8 : CONTRIBUTIONS EN NATURE

Les mises à disposition de personnes dont bénéficie le syndicat représentent :

- X salariés dont :
 - x employés + fonction
 - x cadres + fonction
 - x cadres supérieurs + fonction

Bilan des ressources de la section ST ALPES pour l'année 2024

Ressources de l'année 2024	
Cotisations reçues.....	6 218,96 €
Reversement de cotisations.....	3 651,10 €
Subventions reçues.....	600,66 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	0,00 €
Produits financiers percus.....	0,00 €
Total des ressources.....	3 168,52 €